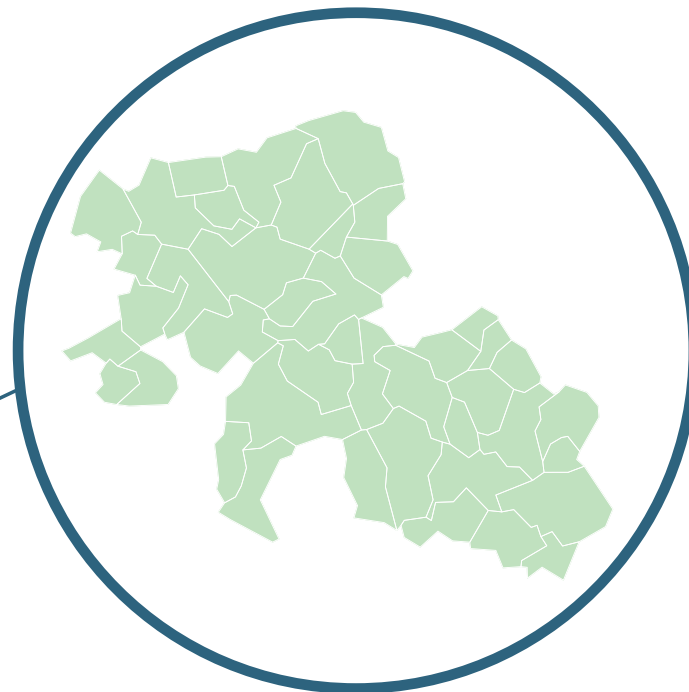
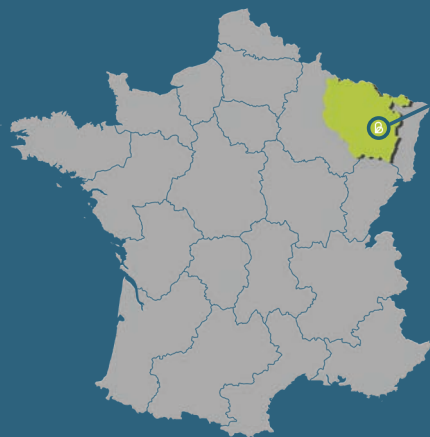




**TERRITOIRE
DE LUNÉVILLE
À BACCARAT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

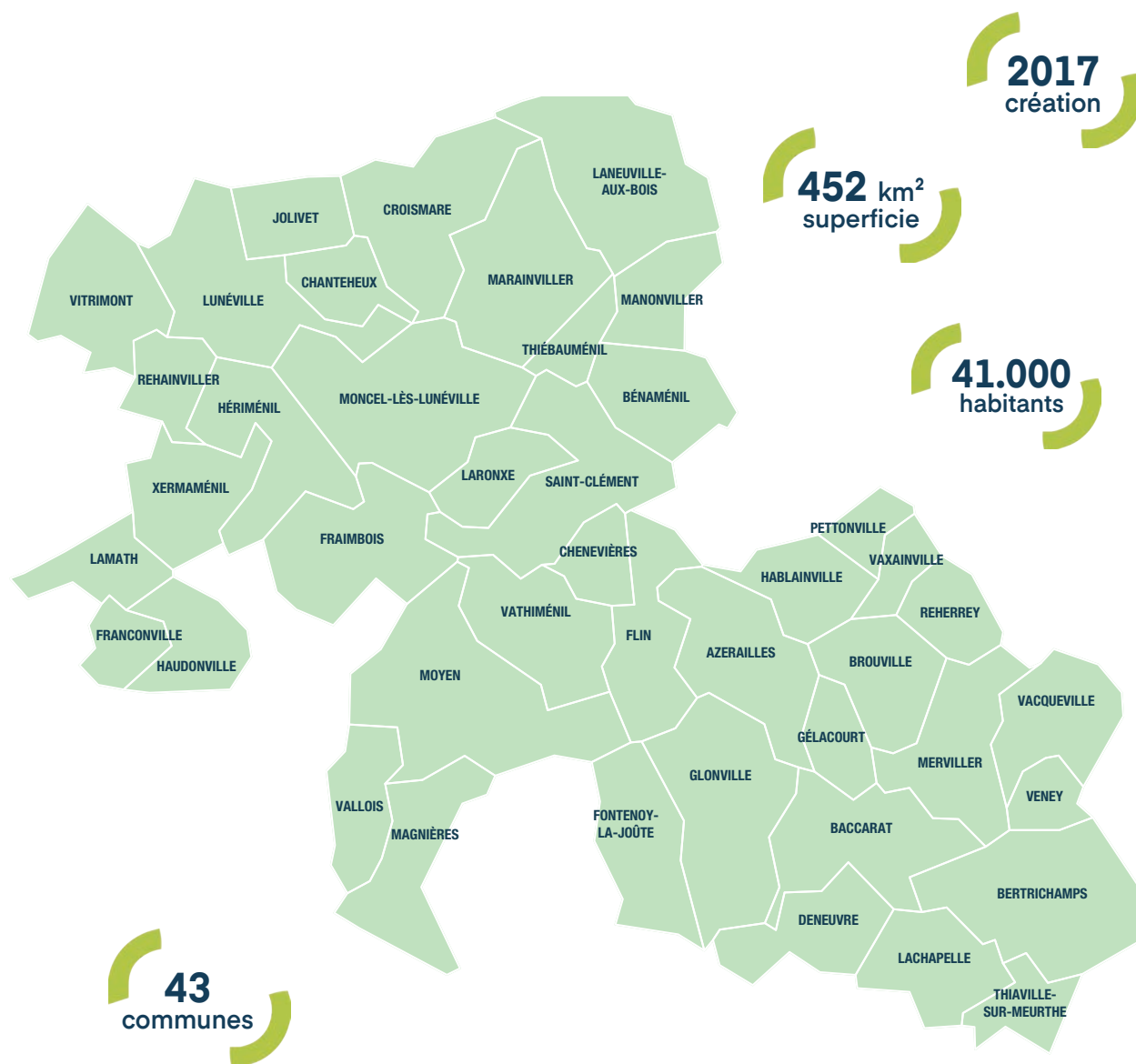
2025

Rapport d'activités

Art. L-5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

| Sommaire

- 01 ● Accueil Gens du Voyage | p.6
- 02 ● Camping des Bosquets | p.7
- 03 ● Communication | p.8
- 04 ● CTG | p.10
- 05 ● Développement économique | p.12
- 06 ● Droit des Sols | p.14
- 07 ● Equipements Communautaires | p.16
- 08 ● Equipements Sportifs | p.18
- 09 ● Finances | p.20
- 10 ● GEMAPI | p.22
- 11 ● Habitat | p.24
- 12 ● Informatique | p.26
- 13 ● Marchés publics | p.28
- 14 ● Médiathèques | p.29
- 15 ● Musée du Léomont | p.34
- 16 ● Musée des Sources d'Hercule | p.35
- 17 ● Plan climat | p.36
- 18 ● Ressources Humaines | p.38
- 19 ● Séniors en vacances | p.40
- 20 ● Transport Culture Bus | p.41
- 21 ● Urbanisme | p.42



Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

La CCTLB conduit des actions d'aménagement d'intérêt communautaire à travers :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et les schémas de secteur
- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour nos communes, cartes communales ou autres documents d'urbanisme
- La gestion des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire

Aires d'accueil des gens du voyage

La CCTLB assure l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.

Collecte et traitement des déchets

La CCTLB gère la prévention, la collecte, le transport, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Une partie de la compétence est transférée à Evodia depuis le 1er janvier 2026.

Développement économique

La collectivité soutient et dynamise le tissu économique local par :

- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités économiques (industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires, touristiques...)
- La promotion du tourisme, incluant la création et la gestion d'offices de tourisme
- La mise en œuvre d'une politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

La CCTLB est en charge :

- De l'aménagement des bassins versants
 - De l'entretien des cours d'eau
 - De la défense contre les inondations
 - De la protection et la restauration des milieux aquatiques et zones humides.
- Une partie de la compétence est transférée à l'EPTB Meurthe-Madon.

Compétences facultatives

Assainissement des eaux usées

La CCTLB assure :

- L'assainissement collectif et non-collectif
- La conception, la réalisation, l'entretien et le bon fonctionnement des installations via des équipes d'ingénierie et d'entretien spécialisées.

Équipements culturels, touristiques et sportifs

La CCTLB gère plusieurs infrastructures majeures (construction, entretien et fonctionnement) :

- Le réseau des bibliothèques et médiathèques du Lunévillois
- Le centre aqualudique Aqualun' à Lunéville
- Un terrain de sport synthétique au stade des Frères Heckler
- L'Espace Chaubet à Vitrimont (mémoire de la Première Guerre mondiale)
- Le Musée des Sources d'Hercule à Deneuvre (patrimoine gallo-romain)
- La rénovation de la piscine de Baccarat

Action sociale

Mise en œuvre de services à caractère social d'intérêt communautaire (culture bus, seniors en vacances...)

Logement et cadre de vie

Mise en œuvre d'une politique du logement d'intérêt communautaire :

- Soutien au logement social,
- Actions pour le logement des personnes défavorisées
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

Protection et mise en valeur de l'environnement

Actions de préservation et de valorisation de l'environnement : réduction des déchets, transition écologique, verger pédagogique, accompagnement des communes vers le zéro phyto, plan de lutte contre le frelon asiatique...

Mobilité et infrastructures pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Déploiement d'un parc de 40 véhicules électriques et de bornes de recharge, organisation du transport collectif sur le territoire (compétences transférées au PETR du Pays du Lunévillois).

Fourrière animale intercommunale

Gestion de la capture et de l'enlèvement des animaux errants.

Distribution d'énergie

La CCTLB participe à la gestion de la distribution d'électricité sur son territoire.

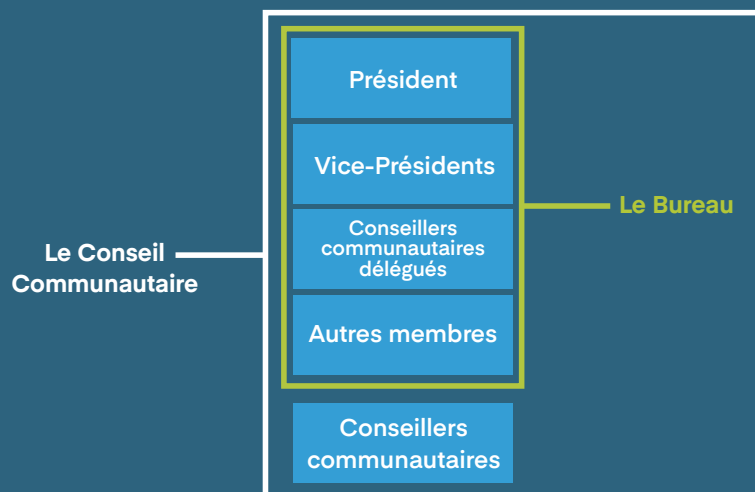
Création et gestion de maisons de services au public

Aérodrome Lunéville-Chanteheux-Croismare

Aménagement, entretien et gestion de l'aérodrome.

La gouvernance communautaire

L'exécutif



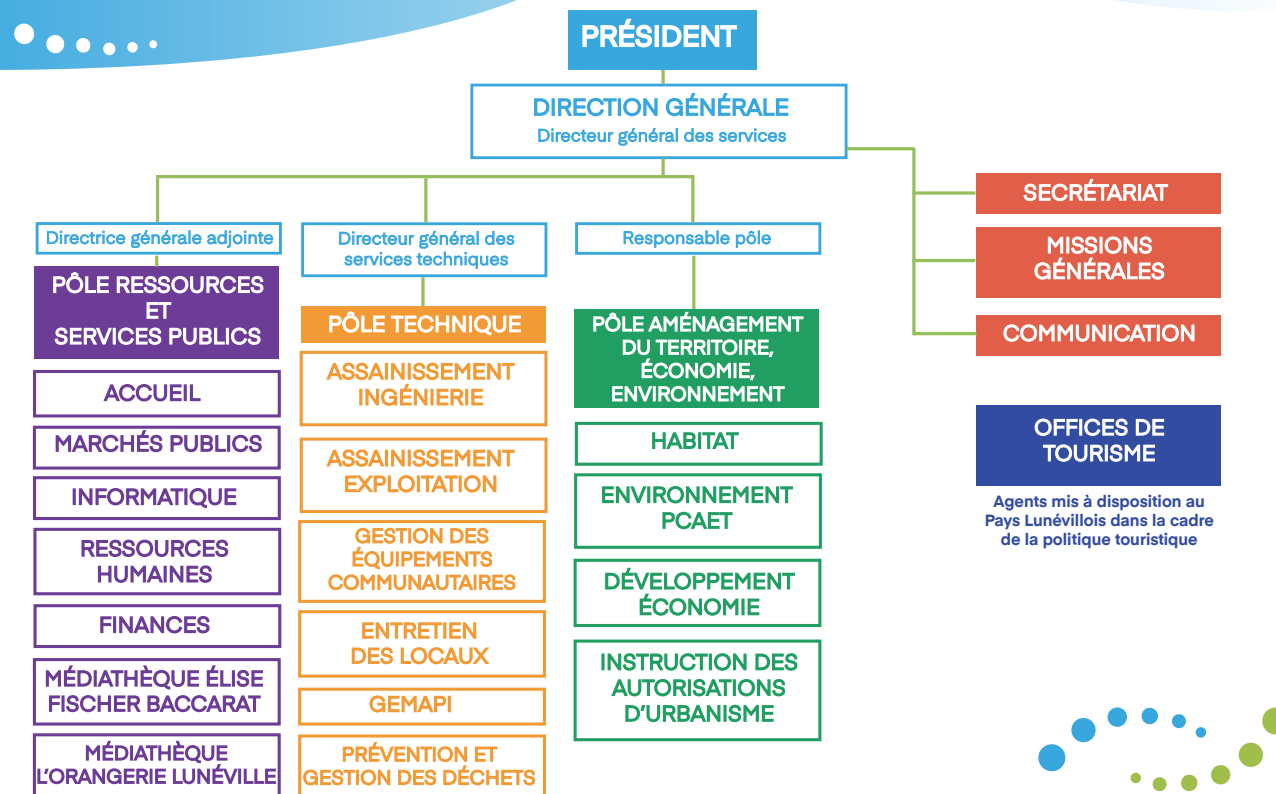
Gouvernance des élus

La gouvernance de la CCTLB s'effectue à travers de 3 organes :



La Communauté de communes à votre service...

ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES



1. Accueil des gens du voyage

L'aménagement, l'entretien et la gestion de l'accueil des gens du voyage relèvent des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre depuis 2017.

Réalisations 2025

Aire permanente d'accueil (APA) du Rianois

Créée en 2013 par la Ville de Lunéville, l'aire d'accueil permanente des gens du voyage est située chemin du Rianois à Lunéville.

Cette aire comprend 10 emplacements, chacun composé de deux places de 75m², dont deux emplacements adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite.

Chaque emplacement est équipé d'un bloc sanitaire comprenant deux douches, deux toilettes, deux bacs à eau extérieurs ainsi que des branchements en eau et en électricité.

Des travaux de réhabilitation ont été réalisés en 2024 pour un montant total de 201.214€ TTC. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de 3960 €.

À la suite d'un incendie survenu dans le local d'accueil, l'aire fait l'objet d'une fermeture administrative depuis le 31 octobre 2024. Depuis le 5 mars 2025, elle est occupée illégalement par une dizaine de familles.



Une procédure d'expulsion a été engagée par les services de la CCTLB. Par décision du 23 juillet 2025, le tribunal administratif a ordonné l'expulsion des occupants, sans toutefois autoriser le recours à la force publique.

En l'absence d'intervention des forces de l'ordre, l'évacuation du site n'a pas pu être réalisée. Les familles occupaient toujours l'aire au 31 décembre 2025.

Aire de grand passage provisoire de l'Aérodrome de Lunéville- Chanteheux-Croismare

Un « grand passage » correspond au déplacement de plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de caravanes vers un même lieu de rassemblement.

Chaque année, entre les mois de juin et de septembre, le territoire de la Communauté de communes constitue une étape pour certains groupes de voyageurs.

En 2025, aucun groupe ne s'est toutefois installé sur l'aire provisoire de grand passage située sur le site de l'aérodrome de Lunéville-Chanteheux-Croismare.

2. Camping des Bosquets

Le camping des Bosquets propose à ses usagers 23 emplacements pour camping-car, 14 emplacements pour tentes, caravanes et van aménagés gérés par Camping-Car Park (CCP), ainsi que 2 mobil-homes entièrement rénovés en gestion directe par la CCTLB.

Réalisations 2025

En 2025, l'occupation a été de :

- 4110 nuitées les emplacements Camping Car Park (tentes, campings-cars et caravanes)
- 61 nuitées pour les mobil-homes.

Parmi ces 61 nuitées, 28 ont été attribuées gratuitement pour le festival équestre Scène en Selle.

Les services techniques ont également rénové à moindre frais et en régie l'intérieur de deux mobil-homes, effectué des travaux de plomberie (211€) et remplacé le défibrillateur extérieur (682€).

Chiffres clés

4110 nuitées en tentes, campings cars et caravanes

61 nuitées en mobil-home

893€ de petits travaux d'entretien



3. Communication

Le service communication a pour objectif principal de faire connaître l'action de la CCTLB. Il accompagne les projets des services en concevant et en réalisant des campagnes tous supports (papier, numérique...). Il diffuse une information de proximité aux habitants, au plus proche de leur quotidien.



**TERRITOIRE
DE LUNÉVILLE
À BACCARAT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

| Réalisations 2025

Nouveau site internet

Le nouveau site du Territoire de Lunéville à Baccarat a été mis en ligne mi-2025. Conçu pour répondre aux attentes des habitants, des acteurs économiques et des partenaires institutionnels, il se veut plus moderne, ergonomique et réactif, avec un design épuré.

De nouvelles fonctionnalités ont vu le jour, comme des visites virtuelles d'équipements communautaires, une page offre d'emplois ou une rubrique économie, valorisant les entreprises, les zones d'activités et les projets structurants du territoire.

Nouveau logo et identité visuelle

En parallèle, la Communauté de Communes a adopté un nouveau logo. L'ensemble des supports de communication ont été mis à jour avec cette nouvelle identité visuelle, ainsi que les documents administratifs : cartes de visite, courriers, signatures mail, supports de présentation...

Relance du magazine intercommunal

Le dernier numéro datant de début 2020, le magazine intercommunal a été relancé avec une nouvelle formule et une nouvelle ligne éditoriale. Imprimé en 23.000 exemplaires, il a été repensé avec exigence, pour refléter au mieux les actions de la com'com. Une nouvelle organisation des informations et un «dossier spécial» sur une thématique centrale ont été mis en place. Il a été couplé avec la lettre du tri, pour condenser l'information tout en faisant des économies sur la distribution.



Projets marquants

Campagne sur le droit des femmes

En lien avec la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, le service communication a mis en place une campagne visant à mettre en avant 8 femmes du territoire aux parcours totalement différents, du 1er au 8 mars.

Un portrait photo et une interview de chacune d'elles a été publié chaque jour sur la page Facebook ainsi que sur le site de la CCTLB.

En parallèle, la campagne a été mise en avant via le réseau d'affichage du territoire.

30 ans de l'Orangerie & Inauguration de la médiathèque Elise Fischer

A l'occasion des 30 ans de l'Orangerie et de l'inauguration du nom de la médiathèque Elise Fischer de Baccarat, le service communication a mis en oeuvre l'ensemble de la stratégie de communication autour de ce double événement de lecture publique : affiches, programmes, expositions, flyers, communiqués de presse, invitations, totems de signalétique...



Chiffres clés

200 visuels créés

1 magazine intercommunal

18 campagnes d'affichage

25 vidéos postées sur Youtube

1 trombinoscope des agents

Facebook

5400 abonnés (+820)

10.000 interactions (+77%) avec le contenu

170 posts publiés (+22%)

Site web

4000 visites mensuelles (+74%)

66.500 pages vues

24 articles d'actualité



4. Convention Territoriale Globale (CTG)

La chargée de coopération CTG anime, coordonne et suit la Convention territoriale globale de la CCTLB sur le périmètre hors Lunéville. Elle assure le lien entre les 42 communes, la Caf, les institutions et les acteurs locaux des champs petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité et vie sociale. En collaboration avec la coordinatrice de Lunéville, elle contribue au diagnostic territorial, au développement des partenariats, à l'accompagnement des projets et à la préparation du renouvellement de la convention.

Réalisations 2025

Installation de la mission et reprise de la CTG

Le recrutement d'une chargée de coopération dédiée en janvier 2025 a permis de reprendre l'animation de la CTG sur les 42 communes hors Lunéville.

L'année a été consacrée à l'appropriation de la convention 2022-2026, de ses feuilles de route et des projets déjà engagés, ainsi qu'à l'identification des écarts entre les objectifs prévus et les réalisations.

Des rencontres avec des maires, des services communaux et des partenaires ont permis de mieux connaître les ressources locales, les besoins des familles et les difficultés propres aux secteurs ruraux.

Ce travail a posé les bases d'un diagnostic partagé et d'une relance progressive du pilotage territorial.

Relance des partenariats et animation territoriale

La dynamique partenariale a été relancée par des prises de contact et des échanges réguliers avec la Caf, les institutions, les associations, les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'éducation, de la santé, du handicap et de la parentalité.

La chargée de coopération a participé à plusieurs réseaux et temps thématiques afin de favoriser l'interconnaissance, la circulation de l'information et l'orientation entre professionnels.

La collaboration avec la coordinatrice CTG de Lunéville a permis de partager des informations, de croiser les besoins des deux périmètres et de rechercher des complémentarités.

Cette animation a contribué à rendre la CTG plus visible, même si la structuration de réseaux réguliers reste à consolider.

Accompagnement des projets Petite Enfance

Dans le champ de la petite enfance, un accompagnement a été apporté à deux projets de maisons d'assistantes maternelles et les besoins liés aux zones non couvertes, aux horaires atypiques et à l'attractivité des métiers ont été approfondis.

Des liens ont été engagés avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion, notamment autour d'un forum emploi et de premières réflexions partenariales.

Les travaux ont également porté sur l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, le recensement des ressources, la valorisation de monenfant.fr et la préparation d'outils d'information, dont un guide et des contenus pour intramuros.

Ces démarches ont amorcé des réponses concrètes, en core à finaliser et à déployer.



| Chiffres clés

Développement de partenariats

42 communes couvertes

2 chargés de coopération
travaillant en binôme

Animation territoriale

1 ETP dédié depuis janvier 2025

3 politiques historiques suivies

2 projets de Maisons d'Assistants
Maternelles accompagnés

5. Développement économique

Le service Développement Economique est l'interlocuteur privilégié des entreprises à toutes les étapes de leur vie sur le territoire de la CCTLB, qu'elles y soient présentes ou souhaitent s'y implanter.

Il leur apporte des solutions opérationnelles et adaptées en puisant dans ses ressources, en s'appuyant sur ses partenaires et en mobilisant les dispositifs facilitateurs.

Dans l'objectif de dynamiser le territoire et d'optimiser son attractivité, il facilite les coopérations, valorise l'écosystème économique local, participe et soutient l'animation territoriale à travers l'organisation d'évènements.



Réalisations 2025

Inauguration de chantier : Parc Photovoltaïque à Thierville-Sur-Meurthe

Le 27 juin 2025, les élus de la CCTLB ont visité le chantier de la future centrale photovoltaïque implantée sur le Parc d'Activités de Grandrupt.

D'une superficie de 30 hectares, ce parc est géré par un Syndicat Mixte qui s'appuie sur le soutien technique et administratif de la CCTLB pour assurer la gestion du site et la conduite des projets.

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2018 pour accueillir un parc photovoltaïque. Le projet de la société lauréate se caractérise par une puissance de 15.4 MW, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 7 500 à 10 000 habitants.

L'exploitation de la centrale s'étalera sur 37 ans avec une mise en service prévue courant 2027, l'occupation des terrains étant régie par un bail emphytéotique signé en 2024.



Projets marquants

Un Café SCALEN décentralisé

Dans le cadre des 50 ans de l'agence d'urbanisme SCALEN, la CCTLB a eu le plaisir d'accueillir et de coorganiser un café décentralisé dédié à un thème clé pour le développement économique « L'implantation d'entreprises : comment les agglomérations moyennes tirent leur épingle du jeu ? »

A la Médiathèque de l'Orangerie, la matinée a débuté par la présentation du diagnostic économique du territoire, qui a posé le cadre de discussions particulièrement riches et concrètes.

Animés par Bertrand KLING, Président de l'Agence SCALEN, deux heures d'échanges ont permis à de grands témoins : collectivités et acteurs économiques, de venir partager leurs visions et leurs bonnes pratiques.

Cet évènement illustre la volonté d'un territoire qui avance, grâce à une synergie forte entre élus, partenaires et acteurs économiques, vers un développement attractif et durable.

Étude d'opportunité de création d'une offre foncière à vocation industrielle – Pays du Lunévillois

Dans un contexte de sobriété/raréfaction foncière, les 4 intercommunalités du territoire, via le PETR et le programme Territoires d'Industrie, ont engagé une étude de stratégie foncière.

Actions menées lors de la mission :

- Caractérisation du tissu économique du périmètre d'étude : entreprises, filières, offre foncière, polarités sectorielles, mobilité, accessibilité, bassin d'emplois, etc.
- Qualification des besoins des entreprises endogènes et exogènes, compréhension des enjeux et attentes.
- Définition d'un scénario de positionnement économique et identification des sites prioritaires au déploiement des ambitions partagées.
- Analyse approfondie de l'opportunité de créer une zone industrielle « multipolitaine » sur le site de Bénaménil Domjevin (12 ha).

Des actions avec les services de l'Etat sont d'ores et déjà en cours pour étudier le sujet des zones humides et une feuille de route pré-opérationnelle a été établie pour la suite du projet.

Le livrable issu de l'étude complète fera l'objet d'une présentation aux élus du territoire.



Chiffres clés

50 entreprises accompagnées sur la création, reprise et développement

3 filières travaillées sur le territoire pour valoriser les ressources (biosourcés BTP, bois énergie, horticole et végétal).

20 événements soutenus ou coorganisés

25 acteurs économiques rencontrés pour le développement de partenariats

22 dossiers suivis pour accompagner les recherches immobilières et foncières

6.

Droit des sols

Le service des Autorisations du Droit des Sols créé en 2015 sous la forme d'un Syndicat mixte fermé est devenu en 2018 un service de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Composé de 6,5 ETP, il a pour mission d'assurer l'instruction des Certificats d'Urbanisme opérationnels, Déclarations Préalables, Permis de Construire, Permis de Démolir et Permis d'Aménager déposés dans les 98 communes adhérentes issues de 4 intercommunalités différentes (CCTLB, CCPSV, CCVP et CC3M). Le traitement des demandes liées au Droit de Prémption Urbain lui est également confié.

Réalisations 2025



Instruction des autorisations d'urbanisme

Le service a pour principale activité l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes qui gardent la compétence de délivrance de ces autorisations. L'étude des demandes déposées auprès des communes s'articule selon les différentes étapes :

- Identification de la réglementation applicable au terrain concerné (Risques, Servitudes d'Utilité Publique, enjeux environnementaux, réglementations spécifiques de l'échelle nationale à l'échelle locale, taxation...)
- Sollicitations des administrés en vue d'obtenir une demande répondant aux attentes réglementaires et de s'assurer de la conformité des projets
- Consultations de services extérieurs (gestionnaires de réseaux, UDAP, DDT, Chambre d'Agriculture...)
- Analyse des différents éléments et proposition d'une décision à la commune.

Accompagnement des communes et des administrés

Afin de permettre une fluidification et une lisibilité du processus d'instruction et de la délivrance des demandes, le service accompagne les administrés afin de leur expliciter les informations, leur dispense un conseil dans la réalisation de leurs projets et les met en lien avec les services compétents (organisation de permanences de l'Architecte des Bâtiments de France). Ces démarches sont réalisées en lien avec les communes et se traduisent par des démarches administratives, un renseignement des administrés, une gestion et une prévention des contentieux associés, mais également une prise en compte des enjeux liés. Le dialogue avec les services communaux et les élus est un élément essentiel permettant d'intégrer la réalité et l'évolution des territoires à ces actes administratifs.

Gestion administrative des demandes liées au Droit de Prémption Urbain

Le service a en charge la gestion des Déclarations d'Intention d'Aliéner déposées dans le cadre de toute cession où s'exerce le Droit de Prémption Urbain (zones urbaines ou à urbaniser du PLUi-H) sur les 43 communes de la CCTLB. Cet outil permet à la CCTLB d'acquérir des biens à la vente dans le cadre de la réalisation de projets d'intérêt public portés par les collectivités et établissements publics. Cette compétence permet également de prendre la mesure du dynamisme du territoire, et de faciliter la transmission d'informations ciblées en faveur de la mise en œuvre de politiques d'aide à la rénovation, notamment des logements.

Projets marquants

Restructuration du service

Dans une volonté d'amélioration du service rendu, un travail sur l'organisation des différentes étapes de l'instruction des demandes a dû être engagé.

Une modification de la répartition des tâches entre les agents a permis d'optimiser les compétences et les ressources disponibles dans un but d'amélioration de la qualité du service dispensé tant auprès des communes que des administrés.

La restructuration a également pour but d'améliorer de manière durable et formalisée la réactivité et la prise en compte des demandes et besoins spécifiques.



Structuration des outils

Des outils de suivi plus performants ont été mis en place. Ils ont pour but d'améliorer la réactivité et la capacité d'adaptation nécessaire, ponctuelle ou durable, afin d'assurer une continuité de l'activité et permettre d'avoir une lecture en temps réel des impératifs.

Des guides reprenant les bases réglementaires et des outils de travail ont été créés ou adaptés en appui de la formation de nouveaux agents et au perfectionnement du personnel. De plus, une fiabilisation et une uniformisation des actes produits à destination des communes ont été accomplies.

Ces éléments permettent également de mieux prendre en compte et appliquer les résultats de la veille juridique et des évolutions réglementaires liées au domaine d'activité.



Une polyvalence des interventions du service

Le service a été associé au processus de révision du PLUi-H de la CCTLB, mais également aux procédures liées à l'évolution des documents d'urbanisme des communes avec lesquelles elle interagit (élaboration, révision, modification des différents PLU et PLUi).

Il apporte son conseil et sa lecture de la réglementation applicable aux projets qui impactent d'autres services de l'intercommunalité, mais également ceux présentés par des structures ou porteurs de projets extérieurs. Cette activité permet une facilitation et une prise en compte des procédures applicables dans le cadre d'évolutions réglementaires (PPRi, SPR...), du développement économique et de la gestion foncière à l'échelle du territoire.

Chiffres clés

98 communes

4 intercommunalités

2700 autorisations d'urbanisme instruites

107 déclarations d'intention d'aliéner

32 rencontres organisées en présence de l'ABF avec les porteurs de projets



7. Equipements communautaires

Le service assure la maintenance, l'entretien et le suivi des visites techniques réglementaires de l'ensemble des bâtiments et équipements de la Communauté de communes. En 2025, son périmètre d'intervention s'est élargi avec l'intégration de l'aérodrome ainsi que des quatre déchetteries, à effectif constant.

Il assure également la logistique pour l'ensemble des autres services de la collectivité, notamment les opérations de déménagement, de transport et de stockage. Il intervient par ailleurs pour la Direction, notamment pour l'installation des salles lors des conseils communautaires, ainsi que pour le service Communication, dans le cadre des campagnes d'affichage et autres besoins logistiques. Le service assure enfin la gestion et le suivi du parc automobile.

Réalisations 2025



Entretien des espaces verts

Le service assure l'entretien, la taille et la tonte des espaces verts liés aux équipements suivants :

Sites communautaires

- Verger pédagogique
- Médiathèque de Baccarat
- Abords de la médiathèque de l'Orangerie
- Espace Muséal du Léomont
- Camping de Lunéville
- Siège de la CCTLB

Déchets

- 4 déchetteries (Lunéville, Baccarat, Bénaménil, Laronxe)
- Nettoyage périphérique des bennes à déchets verts dans les communes
- Entretien réserve incendie déchetterie Baccarat

Assainissement

- STEP de Baccarat
- Entretien et nettoyage ponctuel de certains postes de relevage

Chemins de randonnée

- Sentier des folies à Lunéville
- Chemin du Léomont à Vitrimont

Zones économiques

- Entretien zone ID Logistique
- Entretien Actipôle de Mondon
- Entretien zone d'activité de Thiaville
- Entretien de différentes parcelles sur Baccarat
- Entretien parcelle du trou du cochon, chemin des Hours, (Chenal de crue)
- Nettoyage de la clôture périphérique de l'aérodrome

Entretien des équipements communautaires

Le service assure la maintenance, l'entretien et le suivi des visites techniques réglementaires de l'ensemble des bâtiments et équipements de la Communauté de communes :

- Déchetteries de Lunéville, Baccarat, Laronxe et Bénaménil
- Siège de la CCTLB
- Médiathèque de l'Orangerie
- Médiathèque de Baccarat
- Musée des Sources d'Hercule à Deneuvre
- Espace Chaubet
- Aire d'accueil du Rianois
- Aérodrome de Chanteheux
- Stade des frères HECKLER (entretien des filets et des vestiaires)
- Pôle LAVOISIER
- Camping de Lunéville



Entretien des véhicules

Le service assure la gestion et le suivi du parc automobile, comprenant les opérations de révision, réparation, contrôle technique, lavage... Il prend en charge les véhicules du service SGE (deux camions-plateaux et un Master), les véhicules administratifs (cinq véhicules légers de type Kangoo, 208 ou Clio), ainsi que les véhicules du service Ordures Ménagères (deux Boxer).



Ménage

- Gestion et commande des produits d'entretien pour les différents bâtiments de la CCTLB
- Gestion du ménage au camping
- Gestion du ménage à l'espace Chaubet
- Gestion du ménage au siège de la CCTLB



Chiffres clés

- 16** bâtiments ou équipements communautaires
- 3** agents dans le service
- 1** responsable de service

8. Equipements sportifs

La CCTLB dispose de deux équipements sportifs :

- le terrain d'entraînement de football du stade des Frères Heckler
- la carrière équestre

Réalisations 2025

Terrain d'entraînement de football du stade des Frères Heckler

Situé avenue de la Libération, à proximité immédiate du stade des Frères Heckler, ce terrain en gazon synthétique d'une surface de 1.500 m² comprend également des vestiaires de type construction modulaire.

Le terrain a été construit en 2018 par la CCTLB sur une parcelle appartenant à la Ville de Lunéville avec pour objectif de répondre aux besoins d'entraînement des clubs du territoire.

Par convention, la CCTLB s'engage à prendre en charge l'entretien du terrain et les fluides afférents, directement ou par indemnisations à la Ville de Lunéville.

L'entretien et les contrôles réglementaires se sont élevés à 6 976 € en 2025

Par ailleurs, la CCTLB gère le planning des mises à disposition.

Le terrain est mis à disposition de :

- Football Club Lunéville (FCL)
- Amicale de football de Chanteheux
- Union Sportive de Jolivet
- GAS de Saint Clément
- Collège Bichat (Section sport)



Carrière équestre

Depuis 2014, la CCTLB est propriétaire de la carrière équestre située Hameau de Dehainville à Lunéville, à proximité du centre équestre « La Galopade » et mise à disposition de ce dernier.

Par convention, la CCTLB assure divers entretiens, dont l'ajout et le nivellement de sable équestre fibré. Aucune dépense n'a été effectuée en 2025.

Le reste des interventions techniques est assuré par le centre équestre.

La carrière est majoritairement utilisée par La Galopade.

Cependant, la CCTLB se réserve un usage exclusif de l'équipement, dans la limite de 7 jours par an.





9. Finances

Le service des finances est en charge de :

- L'élaboration des documents budgétaires (budget, décision modificative, compte administratif) du budget principal et des trois budgets annexes de la CCTLB ainsi que ceux du Syndicat Grandrupt.
- La gestion de la dette
- La gestion de l'actif en lien avec le comptable
- La création des bons de commande et des engagements
- L'émission des mandats et des titres de recettes
- La facturation de la redevance assainissement. (sous forme de rôle : émission de titres)
- La facturation de la redevance des ordures ménagères en régie : le service émet des factures, puis deux relances avant d'émettre des titres. Il gère également les relations avec la trésorerie de Lunéville.

Réalisations 2025

Emission de mandats et titres

21.417 mandats et titres ont été émis par le service durant l'année 2025

Mandats émis

Budget principal : 5845

Budget assainissement : 2082

Budget propreté : 1241

Budget ZAC Trailor : 5

TOTAL

9173

Budget Grandrupt : 44

Titres émis

Budget principal : 926

Budget assainissement : 951

Budget propreté : 10.363

Budget ZAC Trailor : 4

TOTAL

12.244

Budget Grandrupt : 15

Facturation de la redevance ordures ménagères en régie

Solde de facturation 2024

- 20977 factures émises
- 6373 factures de 1^{ère} relance
- 4645 factures de 2^e relance

Acompte 2025

- 15780 factures émises
- 5391 factures de 1^{ère} relance
- 3836 factures de 2^e relance

Projets marquants

Mise en place de la mensualisation et du prélèvement unique pour les factures de l'assainissement

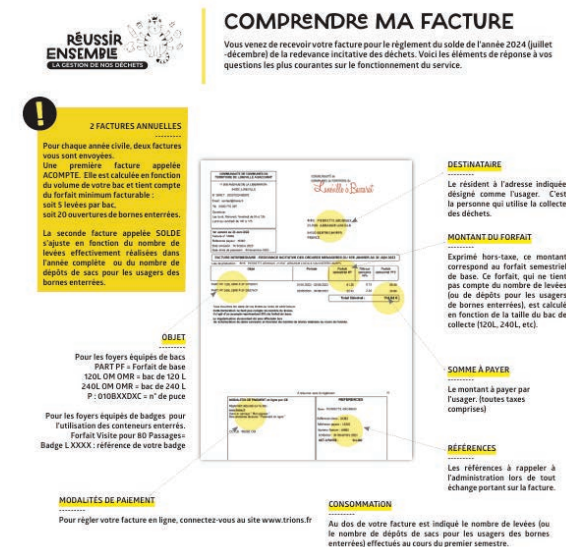
Un nouveau logiciel de facturation (OMEGA) a été mis en place fin 2024. La facturation a été faite pour la première fois en totalité avec ce logiciel en 2025.

Ce changement de logiciel a permis la mise en place d'une mensualisation de la facturation avec prélèvement automatique des échéances.

Un paiement par prélèvement unique peut également être choisi par les usagers.

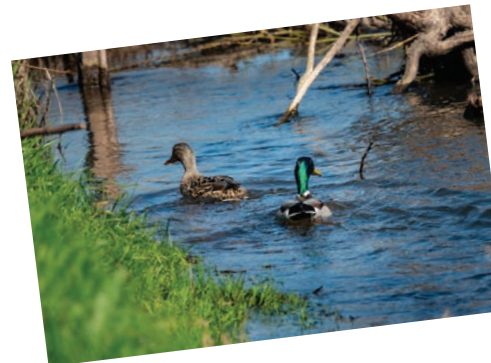
Facturation de la redevance assainissement

Emission de **19.457** factures sous forme de rôles en 2025 (émission directe de titres)



10. GEMAPI

La GeMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), est un socle de compétences encadré par le Code de l'environnement. En synergie, il y a la PI animée par l'EPTB Meurthe-Madon, pour une prévention du risque et une solidarité à l'échelle du bassin versant. Et la GeMA qui permet à la CCTLB d'agir pour la reconquête de la qualité écologique des cours d'eau et des écosystèmes aquatiques. Entre enjeux européens et locaux, la CCTLB mène ainsi études et programmes d'aménagements, conseille et accompagne les élus et les particuliers, pour concilier les usages avec une gestion durable, au cœur d'un réseau hydrographique de 330 km linéaires.



Réalisations 2025

Etude globale du bassin versant du ruisseau des Fauchées

En état écologique médiocre, le Ruisseau des fauchées fait l'objet d'une étude globale du fonctionnement de son bassin versant, avec l'objectif de mener une renaturation du cours d'eau. La CCTLB étudie le fonctionnement hydraulique du bassin afin de répondre également à l'enjeu de prévention des inondations en période de crue, en lien étroit avec l'EPTB Meurthe-Madon. Le fonctionnement des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales est aussi étudié en temps de pluie, pour mieux comprendre les interactions au sein du bassin et les impacts sur l'autre risque inondation, par débordement des réseaux.

Programme de gestion et d'aménagements de la Mortagne

Un programme dédié aux objectifs d'amélioration de la qualité hydromorphologique du cours d'eau et au rétablissement des continuités piscicole et sédimentaire sur le bassin versant, qui répond aussi aux besoins locaux. Les étapes du programme :

- 2024 : Diagnostic détaillé du cours d'eau
- 2025 : Concerter les acteurs locaux et proposer des travaux
- Réaliser des études complémentaires
- 2026 : Elaborer un programme pluriannuel
- 2028 : Engager et conduire les travaux
- Suivre et assurer leur bonne exécution

Sensibiliser de 3 à 10 ans

135 demi-journées d'animations ont été réalisées au cours de l'année scolaire 2024-2025, de la petite section de maternelle au CM2.

Depuis 8 ans, le bilan du programme dédié aux écoles est excellent. La CCTLB et ses partenaires, le CPIE de Nancy-Champenoux, l'Atelier vert et ETC...Terra, ont proposé 8 animations aux 42 écoles du territoire, notamment au verger pédagogique intercommunal. Le programme continue de séduire les enseignants, le taux de refus des demandes est de 36 % pour l'année scolaire écoulée.



Projets marquants

Partenariat avec l'Ecole de Roville

Depuis trois ans, la CCTLB, l'Ecole de Roville et l'Atelier vert se sont associées pour mener ensemble des projets collaboratifs ayant pour finalité la réalisation de chantiers nature sur le territoire intercommunal. En 2025, le partenariat renouvelé a permis de continuer le travail sur un nouveau site : une annexe hydraulique de la Mortagne.

Ce partenariat gagnant-gagnant a créé une dynamique autour des projets, positive pour le territoire et l'enseignement de Roville (environnement valorisé, animation locale, investissement et intérêt de la population). La réalisation d'un projet concret est un atout important dans la formation du BTS Gestion et protection de la Nature, et plus généralement, le chantier nature concourt à la préservation de la biodiversité, à la restauration ou la conservation de milieux naturels.



Action pour la faune sauvage

La CCTLB a renouvelé son soutien au Centre de Sauvegarde de la Faune en Lorraine (CSFL). Le partenariat avec cette association à but non lucratif, habilitée pour des missions de soins et de réinsertion de la faune sauvage dans leur habitat naturel, est une action concrète pour préserver la biodiversité du territoire, de surcroît orientation stratégique régionale déclinée au sein du SRADDET et du SDAGE Rhin-Meuse. 2 500 animaux, de 118 espèces différentes, sont accueillis chaque année par le centre et ce chiffre ne cesse d'augmenter, témoin d'une pression croissante sur la biodiversité locale. 15 espèces provenant de la CCTLB ont été soignées par le CSFL en 2025 : Cigogne blanche, Hérisson d'Europe, Pipistrelle, Epervier, Autour des Palombes, Ecureuil roux, etc.

Plan de prévention pour les inondations de la Meurthe amont

Réunions techniques, réunions avec les équipes municipales, réunions des PPA, réunions publiques, enquête publique, la concertation a été importante pour conclure l'élaboration du PPRI de la Meurthe amont. Outil de prévention du risque inondation, le PPRI va permettre de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes, tout en préservant les zones d'expansions de crue dans la vallée de la Meurthe. Il s'agit d'optimiser l'urbanisation future, d'agir sur les projets de construction et sur l'existant, afin de mieux se protéger face au risque inondation. Elaboré par les services de l'Etat, le PPRI remplace un document vieux de 70 ans, le Plan des Surfaces Submersibles et concerne désormais 9 communes de l'intercommunalité.



Chiffres clés

26 km linéaires de cours d'eau intégrés dans le programme dédié à la Mortagne

7.5 km linéaires étudiés en 2025 par la CCTLB

20% des masses d'eau seulement sont en bon état écologique en Meurthe-et-Moselle

Entre 1971 et 2018, les populations d'animaux sauvages d'eau douce faisant l'objet de suivis ont

diminué de **83%**

45% des cours d'eau sont artificialisés sur le bassin Rhin-Meuse en 2025

11. Habitat

Le service Habitat de la CCTLB met en œuvre la politique locale du logement et accompagne les dynamiques d'amélioration de l'habitat à l'échelle intercommunale. Il conduit les dispositifs opérationnels (ex : OPAH-RU), en veillant à leur adaptation aux enjeux locaux et à leur bonne mise en œuvre. Le suivi et l'aide aux rénovations énergétiques dans l'habitat diffus sont aussi une priorité (dispositif propre à la CCTLB). Ainsi, le service accompagne les particuliers, portant une attention à la qualité et la pertinence des dossiers, aux aides financières mobilisables. Il participe à la définition des orientations stratégiques en matière d'habitat (PLH ...), et contribue au développement d'une offre de logements équilibrée, accessible et adaptée aux besoins.

Réalisations 2025

Finalisation de la Convention de l'OPAH-RU de Lunéville

En 2025, la finalisation de la convention relative à l'OPAH-RU de Lunéville a constitué un axe central. Si les enjeux et objectifs avaient été définis dès 2024 à l'issue de l'étude pré-opérationnelle réalisée par ALOHÉ, une série d'échanges a dû être mise en place pour paramétrer le détail du montant des aides financières réparti entre la CCTLB et la commune de Lunéville, dans un contexte budgétaire contraint. Ainsi, une version stabilisée de la convention a été approuvée avant l'été 2025, avec un engagement fixé à 403 400 € pour l'ingénierie et les aides aux travaux. Le processus de validation a débuté à la fin 2025 auprès des différentes instances signataires mais devra se poursuivre sur l'année 2026 en vue d'une signature.

Suivi, animation et élaboration de l'avenant OPAH-RU de Baccarat

L'année 2025 marque la 2e année de l'OPAH-RU de Baccarat. Les évolutions des aides de l'Anah ont conduit à retravailler certains éléments de la convention, avec le prestataire ALOHÉ et la Ville. L'évolution des aides aux travaux et la nouvelle qualification d'ALOHÉ ont nécessité l'élaboration d'un avenant, intégrant une révision des objectifs initiaux, désormais lissés sur les trois dernières années du dispositif. Toutefois, sur les deux premières années, les objectifs ne sont pas atteints. Cette 2e année a été marquée par plusieurs difficultés, dont la fermeture des guichets de l'Anah durant l'été. Ce contexte a freiné les porteurs de projets, qui privilégient des travaux plus modestes et rapidement réalisables. Néanmoins, les actions de communication réalisées en 2025 ont permis de générer des contacts et des



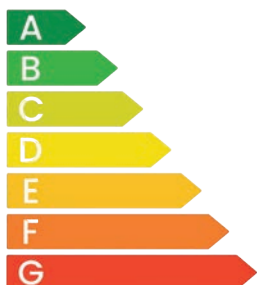
visites, susceptibles d'aboutir à des dépôts de dossiers. L'avenant a été validé par les différents signataires. Sa signature officielle est prévue en 2026.

Aides à la rénovation énergétique de la CCTLB

Ce dispositif d'aides vise à compléter ou compenser celles de l'Anah, d'où la nécessité de maintenir une cohérence entre les dispositifs. Ses perspectives d'ajustement sont prévues pour 2026. L'année 2025 a confirmé un fort intérêt des habitants : 79 questionnaires ont été reçus. Si ce chiffre est en baisse par rapport à 2024, le nombre de visites et de dossiers reste soutenu, avec un objectif annuel de 42 visites en partie atteint avant l'été. Trois commissions d'attribution des aides se sont réunies et ont permis d'examiner 30 dossiers, tous acceptés, représentant 82.000 € d'engagements.

Mise à jour du suivi des dossiers de rénovation énergétique

L'année 2025 a également été marquée par un important travail de remise à jour des dossiers de rénovation énergétique. Cela concernait les personnes ayant reçu une notification, déposé une demande d'aide ou transmis un simple questionnaire, afin de faire le point sur l'avancement des projets et de solder les dossiers. Par ailleurs, certains dossiers de l'ancienne OPAH-RU de Lunéville ont nécessité une régularisation, notamment pour compléter des pièces manquantes. Si quelques situations restent en attente, la majorité du retard accumulé en 2024 pour cause de vacance de poste a pu être résorbée en 2025.



Relance des démarches liées à la Commission Intercommunale du Logement (CIL)

La CCTLB a relancé la démarche en organisant un atelier en septembre 2025 animé en partie par Scalen sous forme de groupes de travail. Celui-ci avait pour objectif, d'aboutir à une version complète et actualisée de la Convention Intercommunale d'Attribution CIA en vue de sa présentation en plénière de la CIL et de sa signature définitive. Le manque de personnel du côté de Scalen et la nécessité de traiter de nombreux autres dossiers ont retardé la suite des démarches (ex : refonte du PLH).

Projets marquants

Révision du volet Habitat du PLUi-H

Un important travail de refonte du Programme d'Orientations et d'Actions de l'Habitat (POA) a été mené au cours de l'année 2025, en lien avec les travaux de révision du PLUi-H. Dès l'été 2025, le document a été retravaillé en profondeur : intégration de nouveaux éléments, retrait de mesures jugées inadaptées, actualisation et adaptation des dispositifs et données existants. Plusieurs réunions de travail et d'échanges ont été organisées avec SCALEN ainsi que le bureau d'études spécialisé dans l'Habitat, mais qui n'a pas finalisé sa mission (cessation d'activité). De nombreux partenaires, tels que l'EPFGE, l'ADMR ou l'OPH ont également été sollicités afin d'apporter leur expertise et des informations actualisées. En cette fin d'année 2025, une version quasi finalisée du document permet d'envisager la validation du POA.

Reportage sur la rénovation énergétique chez un propriétaire bailleur du territoire

Lorsqu'un dossier de rénovation énergétique est déposé à la CCTLB, une visite avec Lorraine Énergie Renouvelable est souvent organisée afin d'évaluer le gain énergétique et l'éligibilité aux aides. Cette étape apporte un regard technique, oriente les choix de travaux et sécurise le projet. En 2025, en lien avec le service communication, nous avons suivi un propriétaire bailleur rénovant un immeuble de quatre logements à Azerailles.



L'objectif était de réaliser une vidéo pour montrer que ces travaux peuvent bénéficier d'aides et d'un accompagnement adapté. Un autre propriétaire a également ouvert son chantier au public. Ainsi, 3 logements ont été financés via le parcours accompagné de l'État et 1 par la CCTLB. La vidéo est disponible en ligne sur notre site.

Chiffres clés

30 dossiers aidés par la CCTLB

82.000€ d'aides à la rénovation énergétique

2 OPAH-RU (une opérationnelle à Baccarat et une pour 2026 Lunéville)

12. Informatique

Le service informatique assure la gestion quotidienne du réseau informatique et téléphonique de la CCTLB et garantit la sécurité des systèmes et des données. Il apporte un appui technique aux utilisateurs, met à leur disposition les ressources nécessaires et administre l'ensemble des serveurs. Il assure la maintenance du parc informatique, le paramétrage des badges d'accès, la vidéosurveillance du site et la planification des interventions. Il prend également en charge la mise en place technique des Conseils communautaires et événements (projection, sonorisation, enregistrement).

Réalisations 2025

Amélioration et dématérialisation courriers



Depuis plusieurs années, les courriers entrants et sortants étaient dématérialisés via un logiciel interne. Toutefois, l'absence de code source ne permettait plus d'en assurer la maintenance ni les évolutions nécessaires. Pour garantir la continuité du service et optimiser les processus, une mise en concurrence a été menée afin d'identifier une solution moderne et durable.

Le choix s'est porté sur ZEENDOC pour son ergonomie, la richesse de ses fonctionnalités (classement, recherche, workflows, archivage) et sa tarification avantageuse.

Opérationnel depuis novembre 2025, ZEENDOC constitue désormais une solution fiable, évolutive et adaptée aux exigences actuelles de gestion documentaire.

Renforcement de la protection des systèmes et de la sécurité des données

À la suite de l'audit de sécurité effectué en 2024, la CCTLB a migré de Microsoft 365 Business Standard vers Business Premium afin de renforcer la protection des systèmes, la gestion des appareils et la conformité.

Cette version offre une sécurité avancée grâce à Defender for Office 365, à l'EDR de Defender for Business et aux accès conditionnels d'Azure AD.

Elle permet également une gestion unifiée des postes via Intune et intègre des outils de conformité tels que la DLP (Data Loss Prevention) et AIP (Azure Information Protection). Le pilotage centralisé de la cybersécurité améliore la gouvernance.

Cette évolution réduit les risques, renforce la résilience et aligne la structure sur les standards actuels.

Refonte du serveur de fichiers et de l'Active Directory

L'ancien serveur de fichiers et annuaire LDAP, mis en place en 2012, était arrivé en fin de support et présentait des vulnérabilités en raison de l'absence de mises à jour. Il a été remplacé par une nouvelle infrastructure physique plus performante et sécurisée. Les machines virtuelles ont été migrées de VMware vers Hyper-V afin de réduire les coûts d'exploitation.

La capacité de stockage a également été fortement augmentée pour répondre aux besoins croissants. Par ailleurs, la stratégie de sauvegarde a été repensée avec une duplication des données sur deux sites géographiquement distincts. Enfin, une double adduction fibre a été mise en place pour assurer la continuité de l'accès Internet. Résultat : une sécurité renforcée, une meilleure disponibilité et des coûts optimisés.

Projets marquants

Mise en place d'un serveur vocal interactif

Face à un volume d'appels trop important adressés au service propreté et au coût élevé du numéro vert pour la collectivité, la décision a été prise de résilier ce dispositif. La mise en place d'un serveur vocal interactif (SVI) a permis de mieux orienter et qualifier les appels entrants. Cette solution a contribué à optimiser le traitement des demandes, à améliorer l'efficacité du service et à réduire significativement la perte d'appels.

Marché de copieurs

En 2025, la CCTLB, jusqu'alors membre du groupement de commande avec la Ville de Lunéville et le CCAS pour l'acquisition et la maintenance des équipements de reprographie, a décidé de s'en retirer. Cette décision a été formalisée par courrier officiel adressé au coordonnateur, notifiant la volonté de quitter le dispositif. À compter du 1er janvier 2027, la CCTLB conduira son propre marché public de manière autonome, conformément au cadre réglementaire en vigueur.



Chiffres clés

280.000 copies noires et blanches

182.000 copies couleurs

170 tickets résolus et enregistrés

13.

Marchés publics

Le service Marchés Publics de la Collectivité est composé d'une personne à temps complet accompagnée d'une personne à mi-temps. Il participe à l'analyse des besoins et à la rédaction des pièces administratives des marchés (acte d'engagement, cahier des clauses administratives particulières, règlement de la consultation...)

Il gère la publication et le suivi des consultations sur des plateformes dédiées suite à la dématérialisation des procédures.

Il veille au respect des procédures et de la réglementation des marchés publics et en assure le suivi administratif et juridique.

Réalisations 2025

Acquisition d'un véhicule ITV

La Communauté de Communes est notamment chargée de réaliser des inspections visuelles des réseaux d'assainissement. Le véhicule dédié à ces prestations étant âgé, la collectivité a décidé d'acheter un nouveau fourgon équipé d'un nouveau matériel vidéo.



Nettoyage des locaux de la collectivité

Afin d'assurer le nettoyage de ses locaux administratifs ainsi que des deux médiathèques de son territoire, la CCTLB a fait appel à des structures d'insertion.

Contrairement à la pratique habituelle, ces marchés ont été réservés uniquement à des associations spécialisées dans le domaine de l'insertion et non à des entreprises traditionnelles.

Construction de la station d'épuration de Merviller

Débutés en 2023, les travaux de construction de la station d'épuration de Merviller se sont achevés à la fin de l'année 2025.

Chiffres clés

17 procédures

1.097.504€ de montant notifié

203.779€ de montant pour les marchés de travaux

742.025€ de montant pour les marchés de services

151.700€ de montant pour les marchés de fournitures

montants HT

14.

Médiathèques, le réseau

En 2017 la CCTLB s'est dotée de la compétence pleine et entière sur les deux équipements suivants : l'Orangerie, médiathèque à Lunéville et la Médiathèque Elise Fischer de Baccarat. Elle a mis en place une coordination « Animation culturelle du territoire » avec les bibliothèques associatives et municipales volontaires sur le territoire (Bénaménil, Flin, Fraimbois, Moyen-Vallois, Saint-Clément, Rehainviller, Vitrimont) par le biais d'une charte d'adhésion.

Réalisations 2025

- Diaporama et exposition « Faune et Flore » organisés par la Bibliothèque de Saint Clément
- Féculerie de Chenevières : histoires, quiz, réalisation de colle et de pâte à modeler avec de la fécule de pomme de terre, des animations préparées par les bénévoles de la Bibliothèque de Flin et de Marianne, bibliothécaire de la Médiathèque intercommunale Elise Fischer de Baccarat.
- Formation « Création et manipulation d'une marionnette » avec Marion Louis de la Compagnie D'Encre et de papier basée à Flin
- Partir en livre du 18 juin au 20 juillet : des RDV avec les habitants autour des histoires dans des lieux insolites (parc, aire de jeux, city stade, camping, EHPAD...)

Chiffres clés

222.317 documents prêtés

1376 nouvelles inscriptions

7136 abonnés

129 animations culturelles

Médiathèque Elise Fischer, Baccarat

La médiathèque intercommunale Élise Fischer est un lieu de vie, ouvert à tous, où l'on vient autant pour lire que pour se rencontrer, apprendre ou simplement passer un bon moment. De nombreux documents sont à la disposition de chacun. Conçue comme lieu de proximité au cœur du territoire rural, la médiathèque propose des animations pour petits et grands et accompagne les habitants dans leurs pratiques culturelles et numériques, dans un esprit de partage, de découverte et de convivialité. Elle incite également à la participation des habitants et des partenaires dans la vie de l'établissement.



Réalisations 2025



Nuits de la lecture

Comme chaque année, au mois de janvier, la médiathèque participe aux Nuits de la Lecture, une animation nationale visant à promouvoir la lecture auprès de tous les publics. En 2025, la thématique retenue était dédiée au patrimoine. A cette occasion, la médiathèque a proposé une journée entièrement dédiée à ce thème. 3 animations ont rythmé cette journée : des contes lorrains, un jeu de piste et les bibliothécaires vivantes. L'ensemble de 3 animations a rassemblé une soixantaine de personnes.

Un ambassadeur junior

La médiathèque a accueilli un ambassadeur junior. Ce dispositif vise à intégrer un collégien à la vie de l'établissement, afin de valoriser les compétences des jeunes et d'encourager leur participation active. Outre son implication, l'ambassadeur junior apporte un regard nouveau et contribue à instaurer une dynamique intergénérationnelle au sein de l'équipe. Dans ce cadre, il a conçu et animé une action culturelle en partenariat avec les bibliothécaires, à savoir un Monopoly géant, qu'il a lui-même présenté et encadré.

Conférence des Grottes de la Rochotte

Chaque année, la médiathèque accueille des conférences dédiées à l'histoire locale (Deneuvre/Baccarat). Ces rendez-vous sont l'occasion de faire revivre le patrimoine et de le partager avec les habitants. Cette année, le public a pu découvrir l'histoire de la Rochotte, située à Deneuvre et récemment réhabilitée, à travers un récit riche et documenté. Cette conférence a suscité un réel intérêt, rassemblant plus de 40 personnes venues écouter et échanger autour de ce lieu emblématique du territoire.

Projets marquants

Baptême du nom de la médiathèque

La médiathèque de Baccarat a officiellement changé de nom pour la Médiathèque Intercommunale Élise Fischer. Cette inauguration s'est déroulée le vendredi 27 août, en présence des élus, nos partenaires, et du mari d'Elise Fischer Michel Joseph. A cette occasion, Noëllia et Solène, jeunes lectrices de la médiathèque, ont partagé des étapes marquantes de l'existence de l'autrice, rendant hommage à son œuvre et à son engagement littéraire. Un totem a également été dévoilé à l'entrée de l'établissement. A cette occasion, un fonds Elise Fischer a été créé au sein de la médiathèque, affirmant son héritage auprès des lecteurs.



Inauguration de l'exposition « Paysages d'Hiver »

En partenariat avec les ambassadeurs du tri du service déchets, une exposition intitulée « Paysages d'Hiver, une expo qui cartonne » a été réalisée. A cette occasion, 5 classes des écoles primaires de la Serre et du Centre de Baccarat ont créé des paysages hivernaux en relevant un défi particulier : n'utiliser que du carton de récupération et des objets inutilisés provenant de la maison. Les 90 élèves devaient également respecter une contrainte écologique supplémentaire : aucun ruban adhésif ni colle ne devait être employé pour assembler leurs réalisations.

Ce travail créatif et responsable s'est achevé par l'inauguration officielle de l'exposition.

Journée DuoDay

A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la médiathèque a pris part à l'opération DUODAY, un événement annuel qui permet à une personne en situation de handicap de découvrir un milieu professionnel en partageant le quotidien d'un collaborateur. Cette journée favorise l'inclusion, offre une immersion concrète dans un métier et permet de mettre en valeur les compétences des participants. Pour cette édition, la médiathèque a eu le plaisir d'accueillir Juliette, agente de production de l'ESAT de Chanteheux. Tout au long de la journée, elle a pu découvrir la diversité des missions exercées au sein de la structure. Elle a notamment assisté aux accueils de groupe et réalisé de la recherche documentaire. Cette immersion a été un moment riche d'échanges, de découvertes et de partage. Elle s'inscrit pleinement dans la volonté de promouvoir l'accessibilité, l'inclusion professionnelle et la valorisation des talents de chacun.

Chiffres clés

853 adhérents ayant emprunté au moins une fois

987 cartes d'abonné

524 acquisitions

28070 documents prêtés

166 accueils de groupes, représentant

2743 personnes

113 animations avec

1737 personnes participantes



Médiathèque l'Orangerie, Lunéville

L'Orangerie, médiathèque intercommunale de Lunéville, constitue un équipement culturel de proximité structurant du Réseau des bibliothèques et médiathèques du Lunévillois. Elle garantit aux citoyens l'accès à la culture, au patrimoine, à l'information, la formation et aux loisirs. Elle est un lieu de ressources documentaires et un espace de rencontres et d'échanges. Elle propose un programme culturel mensuel et divers services. Avec une surface d'environ 2 300 m², elle offre des espaces de lecture, de travail, d'animation culturelle et d'accès au numérique.

Réalisations 2025



Tournoi de jeux vidéo

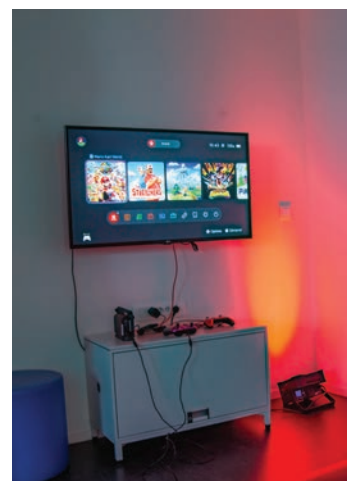
Un tournoi de jeux vidéo a eu lieu en février 2025 avec des jeunes de l'École de la 2^{ème} chance et du quartier Niederbronn-Zola. L'objectif de cette animation était de promouvoir la médiathèque auprès de publics éloignés par une approche ludique.

Braderie

En octobre 2025, l'Orangerie a effectué une vente de livres désherbés des collections des deux médiathèques communautaires à petits prix. Au total, 737 documents ont été vendus pour une somme de 1723 €.

Animations au Camping des Bosquets

Deux animations ont eu lieu en juillet et août 2025 au camping, avec des jeux de société et lectures d'histoires proposées aux vacanciers ainsi qu'au grand public.



Accueil d'élèves du Collège de Bénaménil

Les élèves ont été accueillis en novembre 2025, pour donner ou développer le goût de lire, d'écouter de la musique, de regarder un film et élargir le public des 11-14 ans de la médiathèque.

ALBUMS PETITS

| Projets marquants

Journée des droits des femmes

Accueil du spectacle « Poings de rupture » à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes en mars 2025 : des fragments d'histoires réelles entrelacés afin de faire entendre les voix de femmes qui ont choisi un jour de dire : « Pas d'accord ».

Printemps des poètes

En mai 2025, la poétesse Anita Navarrete-Berbel a animé des ateliers d'écriture poétique à destination d'apprenants en Français Langue Étrangère accompagnés par l'association CLEOL. Ces ateliers ont visé à créer du lien, à désacraliser l'écriture et ont permis aux participants de poursuivre leur apprentissage de la langue française. Le cycle d'ateliers s'est achevé par une mise en voix des textes du groupe.

Semaine de la Santé Mentale

Participation aux Semaines d'information sur la santé mentale en octobre 2025 sur le thème « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ». Au programme : jeux intergénérationnels avec les résidences de personnes âgées et l'école Hubert Monnais ; projection d'un film en soirée et débat animé par le CMP de Lunéville.

Fête de la Musique

En juin 2025, accueil d'un concert Chansigné animé par la compagnie Zic en signe, un duo composé d'Adrien Beaucaillou, chanteur multiinstrumentiste et Constance Enard « chansigneuse ».



| Chiffres clés

95310 personnes ont franchi le seuil de la médiathèque

6000 cartes d'abonné

1159 nouvelles inscriptions

187216 documents prêtés

332 accueils de groupes

117 animations culturelles

15.

Musée du Léomont

L'Espace Muséal Chaubet présente de nombreux objets historiques, exposés dans des vitrines, témoignant de la vie des soldats et des combats qui ont marqué le territoire, ainsi qu'une salle de projection. Il offre aux visiteurs un éclairage immersif sur cette période clé de la Première Guerre Mondiale.

Réalisations 2025

En 2025, le site a ouvert du 4 avril au 14 novembre exceptionnellement au lieu du 11 novembre habituel.

Liste des expositions présentées :

- 90^{ème} anniversaire du maréchal Lyautey :
- La Madelon tout au long du front,
- Journées et timbres de guerre 1914-1918.



Chiffres clés

650 visiteurs

58 enfants

758 scolaires

50 militaires du 53^e RT

16.

Musée des Sources d'Hercule

Depuis 2017, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat permet à nos aînés de profiter du programme « Séniors en Vacances », en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV). Bien plus qu'un simple séjour, c'est une belle aventure humaine qui lutte contre l'isolement et favorise le lien social

Réalisations 2025

Le musée des Sources d'Hercule a rouvert ses portes en avril 2025 après une réfection complète de son toit.

Pour cette saison, il a accueilli 1303 visiteurs, groupes ou individuels, dont 100 pour les Journées Européennes du Patrimoine et 26 pour la Nuit des Musées.

Des travaux de rénovation ont également été effectués :

- Remplacement partiel des plafonds de la salle principale (26 725€)
- Remplacement des spots d'éclairage des stèles (3 901€)
- Mise en place d'étagères de charges lourdes pour les réserves du musée (2 831€)
- Colle des dalles d'escalier extérieur (101€)
- Ajout extincteurs (261€).



Chiffres clés

1303 visiteurs

278 scolaires

33 819€ de travaux de rénovation

17. Plan Climat

Le service contribue à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie environnementale de la collectivité. À travers le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), il veille à la cohérence entre la stratégie locale et les cadres supra (État, Région, etc.) en matière d'adaptation au changement climatique. Transversal, il mobilise tous les services et de nombreux partenaires institutionnels, économiques et associatifs, indispensables à la mise en œuvre des actions. Composé d'un agent, il fédère les acteurs du territoire pour accompagner durablement ses transformations face aux enjeux environnementaux.



Réalisations 2025

Encourager l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

Afin d'encourager la gestion durable de la ressource en eau, la Communauté de Communes a lancé en mars 2025 un marché d'achat groupé de récupérateurs d'eau de pluie. Ce dispositif permet aux habitants, associations, établissements scolaires et communes de s'équiper à tarif réduit, grâce au soutien de partenaires publics. Il favorise l'adoption de pratiques simples pour économiser l'eau, notamment pour les usages extérieurs (arrosage, nettoyage, potager).

L'opération repose également sur un partenariat local fort avec l'ESAT EPSILON de Chanteheux, chargé de la distribution des cuves. Cette collaboration valorise l'inclusion professionnelle de ces employés : un bel exemple de solidarité au service du développement durable.

Projet de parc photovoltaïque sur le site de l'Aérodrome

La collectivité porte un projet de parc photovoltaïque au sol sur la partie non exploitée de l'aérodrome Lunéville-Chanteheux-Croismare, afin de produire une énergie renouvelable locale. Pour anticiper les enjeux environnementaux, une étude d'impact est en cours depuis mai 2025, avec un suivi faune-flore-habitats sur 4 saisons. Cette étude vise à identifier les zones les plus adaptées à l'implantation des panneaux, tout en préservant les qualités environnementales du site.

Le projet se décomposerait en 2 parties : une dédiée à l'autoconsommation collective, avec une puissance projetée de 2,7 MWc sur 2,4 hectares, et une autre en revente totale d'électricité, représentant 11,5 MWc sur 10,4 hectares.

Etat des lieux de la filière maraîchage de plein champs

Une étude sur le maraîchage en plein champ a été menée en lien avec le PETR, afin de dresser un état des lieux de la filière, d'identifier les besoins des producteurs et de proposer des pistes de structuration.

L'étude met en évidence une filière composée de petites exploitations, confrontées à des contraintes de moyens, de foncier et de structuration collective. Malgré l'existence de débouchés, notamment en restauration collective, une meilleure organisation et un soutien renforcé apparaissent nécessaires.

Plusieurs leviers d'action ont été identifiés : structurer et promouvoir l'offre locale, renforcer les compétences et les coopérations entre acteurs et développer de nouveaux débouchés tout en améliorant certaines pratiques.



Une aide à l'autoconsommation pour les habitants

Réservée aux projets sans revente d'électricité, l'aide soutient à la fois l'installation photovoltaïque et les équipements associés, tels que les batteries de stockage ou les systèmes de gestion de l'énergie, permettant d'optimiser l'utilisation de l'électricité produite.

En 2025, le dispositif a été renforcé pour soutenir davantage le développement de l'autoconsommation dans le secteur résidentiel. L'aide peut atteindre jusqu'à 5 000 € par dossier, selon la puissance installée et les équipements retenus.

Depuis son lancement, 27 ménages ont été accompagnés, représentant plus de 37 000 € d'aides allouées. Parallèlement, la collectivité encourage le recours à des entreprises locales, contribuant au dynamisme du territoire, avec près de 240 000 € de travaux réalisés depuis le lancement du dispositif.

Projets marquants

Signature d'un Plan Herbe

Porté par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Plan Herbe vise à soutenir le maintien des prairies, essentielles à la qualité de l'eau. Il concerne les bassins versants de la Meurthe et de la Moselle. Il repose sur un partenariat réunissant l'AERM, la Métropole du Grand Nancy, le PETR du Pays du Lunévillois et ses EPCI, le Pays Terres de Lorraine et ses EPCI, la CC du Pays du Sel et Vermois, le Conseil départemental 54 et la Chambre d'agriculture.

3 priorités :

- soutenir l'élevage à l'herbe et l'agriculture biologique
- renforcer la résilience des exploitations
- préserver la biodiversité des prairies et développer les filières herbagères.



Immersion des collégiens à la station d'épuration

Deux classes de 5^e ont découvert le fonctionnement de la station d'épuration de Bénaménil lors d'une visite organisée par l'intercommunalité et animée par Veolia, en charge de l'exploitation des stations d'épurations. Cette immersion concrète leur a permis de mieux comprendre le parcours de l'eau en ville et les enjeux liés à la préservation de sa qualité.

Les élèves ont également été sensibilisés au cycle complet de l'eau potable, du prélèvement dans le milieu naturel jusqu'à son retour dans l'environnement, et aux enjeux des micropolluants. Cette action a suscité l'intérêt des élèves et illustre l'importance de relier les enseignements scolaires à la réalité du terrain. La CCTLB prévoit de renouveler et d'élargir cette initiative à d'autres collèges du territoire.

Cap sur la mise en œuvre du Plan Climat

Après plusieurs années de travail collectif, le projet de PCAET a franchi une étape décisive en 2025. Le document a été transmis aux partenaires afin d'enrichir et consolider le projet grâce à des avis complémentaires. La synthèse des contributions a été partagée lors de la réunion de clôture du 17 octobre 2025, réunissant plus d'une quinzaine de partenaires (institutionnels, associatifs, communes...), témoignant d'un fort engagement collectif.

Plusieurs apports structurants ont été intégrés, dont la réflexion sur un service d'ingénierie pour accompagner les projets d'aménagements communaux, ainsi que le renforcement des actions de sensibilisation à la qualité de l'air.



Chiffres clés

700 récupérateurs d'eau distribués

3300^{m3} d'eau économisés

60 collégiens accueillis lors de visites

18.

Ressources humaines

Le service Ressources Humaines accompagne l'ensemble des services de l'intercommunalité, dans la gestion, l'administration et le développement des ressources humaines, tout en garantissant l'application de la réglementation de la fonction publique territoriale. Les agents qui le compose assurent la gestion administrative de la carrière des agents, depuis leur recrutement jusqu'à leur départ de la collectivité. Les Ressources Humaines garantissent également l'élaboration de la paie des agents et pilotent la politique de recrutement de la collectivité en lien avec les besoins des services et les objectifs politiques. Elles contribuent également à l'accompagnement des parcours professionnels, la montée en compétences et la gestion prévisionnelles des emplois et des compétences. Le service RH participe également activement à la politique de prévention et de qualité de vie au travail et assure l'organisation et le suivi du dialogue social au sein de l'intercommunalité. Enfin, le service RH joue un rôle de conseil auprès des élus, de la direction générale et des responsables de service.

Réalisations 2025

Charte des temps et du droit à la déconnexion

Une charte des temps de travail a été élaborée par un groupe de travail composé de représentants du personnel. Dans un contexte marqué par le développement du numérique et par une gestion des urgences particulièrement prégnante sur certaines fonctions, la charte du temps constitue un document de référence. Elle permet d'engager une réflexion sur les méthodes de travail et les comportements professionnels, tout en accompagnant les agents dans ces évolutions. La charte des temps rédigée collectivement vise à encadrer l'utilisation des outils numériques professionnels, favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle et clarifier les attentes en matière de disponibilité en dehors du temps de travail. Celle-ci est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2025 au sein de l'intercommunalité.



Ateliers de sophrologie pour les agents

La mise en place d'ateliers de sophrologie à destination des agents s'inscrit dans une démarche de développement de la qualité de vie et des conditions de travail et traduit l'engagement de l'intercommunalité en faveur de la prévention des risques psychosociaux et du bien être au travail. Dans un contexte marqué par une charge mentale parfois importante, la sophrologie constitue un outil accessible permettant aux agents de mieux gérer le stress, de réguler les émotions et de favoriser la récupération.

Ces séances ont pu également contribuer au développement des capacités de concentration, à l'amélioration du sommeil et à une meilleure prise de recul dans l'activité professionnelle. Proposés sur le temps de travail, 9 ateliers ont été proposés sur des thématiques différentes telles que : l'introduction à la sophrologie, la gestion du stress, la gestion du sommeil, la prise de parole en public.

Projets marquants

Mise à jour des documents uniques des déchetteries et formalisation d'un plan d'actions

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est un document fondamental, qui permet à une organisation d'identifier et d'évaluer les risques professionnels liés à son activité. Ainsi, chaque typologie de missions fait l'objet d'un examen des potentiels risques liés à son exercice. Cette évaluation permet ensuite de mettre en place des actions de prévention pertinentes couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles de chaque activité.

Ce travail constitue un levier essentiel pour renforcer la prévention des risques et améliorer durablement les conditions de travail des agents. Durant l'année 2025, la forte contribution des agents d'accueil en déchetterie, des encadrants du service à cet exercice, aura permis une mise à jour minutieuse de l'ensemble des risques des 4 déchetteries reprises en gestion directe depuis le 1er janvier 2023 par notre intercommunalité.

Les activités exercées en déchetterie exposent en effet les personnels à de nombreux risques spécifiques (manutentions lourdes, circulation d'engins et de véhicules, risques chimiques, agressions d'usagers, chutes, etc.), nécessitant une évaluation régulière et adaptée à l'évolution des situations de travail et de la réglementation.

Dans un deuxième temps, la formalisation d'un plan d'action a permis de définir, prioriser et planifier les actions de prévention à mettre en œuvre avec notamment la détermination « d'une panoplie » d'EPI à porter par l'ensemble des agents d'accueil en déchetterie, la définition d'un parcours de formation sécurité adapté à l'environnement de travail des agents.

Au-delà de l'obligation réglementaire, cette démarche globale contribue à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles, le bien-être des agents, et à renforcer la qualité du service rendu aux usagers.

Chiffres clés

253 jours de formations effectués par **76** agents

15.636€ de dépenses en matière de formation (hors cotisation CNFPT)

97 agents rémunérés par notre intercommunalité

54% de femmes **46%** d'hommes

23 stagiaires accueillis, représentant **277** jours cumulés

6 avancements de grade **38** avancements d'échelon

28 procédures de recrutement

19.

Séniors en vacances

Depuis 2017, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat permet à nos aînés de profiter du programme « Séniors en Vacances », en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV). Bien plus qu'un simple séjour, c'est une belle aventure humaine qui lutte contre l'isolement et favorise le lien social

Réalisations 2025

Deux séjours ont été organisés par la CCTLB à destination des seniors du territoire :

Le premier s'est déroulé au village-vacances MILEADE des Issambres et le second au village-vacances ULVF de Fréjus.

Au total, 200 personnes ont participé à ces séjours, dont 91 nouveaux inscrits, répartis sur 29 communes du territoire. Parmi eux, 101 personnes ont bénéficié de l'aide ANCV.

Une réunion de restitution s'est déroulée en novembre, rassemblant les participants autour d'un moment convivial.



Chiffres clés

200 participants

91 nouveaux inscrits

29 communes représentées

101 personnes aidées par l'ANCV

20.

Transport Culture bus

L'opération Culture Bus est un dispositif de transport collectif à la demande, initié en 2009 et spécifique à la CCTLB.

Ses objectifs sont les suivants :

- lutter contre l'isolement
- favoriser l'accès à la culture et aux animations
- limiter les transports individuels dans le cadre d'une démarche de développement durable
- faire vivre les équipements communautaires et le territoire intercommunal de la CCTLB

Ses fonds sont destinés aux établissements scolaires, associations et clubs sportifs de chaque commune qui, pour en bénéficier, doivent adresser une demande circonstanciée à leur mairie, qui la retransmet à la CCTLB.

Réalisations 2025



Chiffres clés

32 communes ont utilisé le service

5601 voyageurs provenant de **51** structures

7376 kilomètres parcourus

149 véhicules utilisés

Coût pour la collectivité : 19.608€, soit une baisse de 29% par rapport à 2024

21. Urbanisme

Le service pilote les documents d'urbanisme en vigueur et leurs évolutions (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), Site Patrimonial Remarquable). Il répond aux questions d'urbanisme et d'aménagement de la collectivité. Il traite également des transactions foncières conjointement avec le service Économie. Il est composé d'un agent, également responsable du pôle Aménagement du Territoire, Développement Économique et Environnemental, qui apporte un appui et coordonne l'ensemble des activités du pôle.

Réalisations 2025

Approbation d'une modification simplifiée du PLUi-H

Une délibération du 26 octobre 2023 du conseil communautaire avait décidé d'engager cette procédure avec plusieurs objectifs :

- permettre à un bâtiment agricole désaffecté inscrit aux monuments historiques d'accueillir du public, ce qui contribuerait à sa préservation,
- faire évoluer certains points de règlements problématiques (dont une demande du tribunal administratif), qui sont venus s'ajouter au fil des mois.

Une concertation avec la population a été organisée du 8 octobre au 8 novembre 2024, puis le conseil communautaire a approuvé la modification par délibération du 30 janvier 2025.

Implantation d'une plateforme logistique à Moncel-Lès-Lunéville

Le conseil communautaire avait délibéré le 26 janvier 2023 pour mettre en œuvre cette procédure, qui vise à modifier le zonage du PLUi-H afin de permettre l'implantation d'un bâtiment renforçant la vocation logistique du site de Mondon. Il constituerait dès lors un véritable pôle référencé. Le projet a été stabilisé en 2025. Il a fait l'objet d'une enquête publique du 26 juin au 28 juillet 2025.

Le conseil communautaire a approuvé l'évolution du document par délibération du 25 septembre 2025. Fin 2025, le porteur de projet s'attache à résoudre certains points techniques avant de déposer son dossier de demande de permis de construire.

Plan de Prévention du Risque Inondation secteur Meurthe Amont

En 2025, la procédure initiée par l'État s'est poursuivie avec des réunions techniques à la fin de l'hiver 2025, suivies d'une consultation à l'occasion de laquelle les services de la CCTLB ont apporté une lecture critique et constructive sur le contenu du règlement proposé. Une enquête publique s'est déroulée du 21 octobre au 20 novembre 2025, qui a soulevé peu de remarques. Fin 2025, le document est proche d'être approuvé par le préfet du département.



Projets marquants

Travaux liés à la révision du PLUi-H

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document réglementaire qui organise le développement du territoire sur ses différentes approches : aménagement, économie, habitat, environnement... Défini pour une durée de 10 à 15 ans, il établit les possibilités de constructions ou leur interdiction.

La révision a débuté avec deux séries d'ateliers entre élus (soit 7 réunions) au cours de 2024, complétées le 27 janvier 2025 par l'examen d'une dernière thématique. Le travail sur l'élaboration du PADD s'est ensuite poursuivi pour être débattu en conseil communautaire le 24 juin 2025. Parallèlement, une série de rencontres avec chacune des communes s'est engagée : elle a permis de préciser le découpage des zones sur l'ensemble du territoire. A l'issue des derniers échanges, le projet complet de la nouvelle version du PLUi-H a été mis à disposition de la population pour consultation à compter du 24 novembre 2025.

Révision du Site Patrimonial Remarquable de Lunéville (SPR)

Le SPR est un document réglementaire qui vise, au sein d'un périmètre défini, à protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager. À Lunéville, ses prescriptions s'ajoutent à celles du PLUi-H.

Après plusieurs échanges et visites menés en 2023 et 2024, la révision du SPR a été retenue et approuvée successivement par le conseil communautaire, le 7 avril 2024, puis par le conseil municipal de Lunéville, le 11 avril 2024. À l'issue d'une procédure de marché public, une équipe a été désignée en 2025 pour conduire cette mission sous le pilotage de la CCTLB.

Elle a engagé, fin 2025, la première étape de la démarche consacrée à l'actualisation du diagnostic.

Avenir de la friche Trailor

La requalification de la friche industrielle Trailor représente un enjeu majeur pour le territoire. Depuis 2019, une opération d'aménagement (ZAC) est mise en œuvre sur son emprise. Un projet a ainsi été conçu par la SEBL, le maître d'œuvre. L'aménagement retenu prévoit un programme varié de logements individuels et collectifs, d'activités économiques et de loisirs, et un vaste parc urbain central.

Dans cet objectif, l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE) a acquis la majeure partie du site et y a pratiqué des travaux de dépollution et de démolition partielle. Une part de l'emprise de la ZAC reste à ce jour la propriété d'un acteur privé avec lequel la CCTLB poursuit différentes démarches et échanges en vue de permettre une valorisation globale du site.

Implantation d'une centrale photovoltaïque flottante

Le conseil communautaire a décidé le 22 juin 2023 le lancement d'une procédure de déclaration de projet pour permettre l'installation d'une centrale photovoltaïque flottante d'une puissance évaluée entre 8 et 12 MWc. Cette initiative vient renforcer la politique volontariste de la CCTLB dans le développement des énergies renouvelables. Mais les contraintes réglementaires en matière d'études ont retardé la finalisation du projet. Elles n'ont été rendues qu'à l'automne 2025 et la demande de permis de construire déposée le 5 décembre 2025.

Perspective de cession de foncier

Avec le soutien de la cellule Développement Économique, un foncier est en cours de cession sur l'actipôle de Mondon, d'une superficie de 5,6 ha. Un compromis de vente a été signé le 16 décembre 2025, avec une perspective de signature de l'acte définitif à l'horizon 2027. Les implantations se profilant sur les fonciers disponibles à l'échelle de l'actipôle permettront de le renforcer en tant que site économique moteur pour le territoire, avec l'accueil notamment d'activités liées au domaine industriel.



11 avenue de la Libération • 54300 Lunéville •
03 83 74 05 00 • secretariat@delunevilleabaccarat.fr
www.delunevilleabaccarat.fr



**TERRITOIRE
DE LUNÉVILLE
À BACCARAT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES